

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3925>



le 31 mai : pour nos salaires

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: mercredi 18 mai 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Gel du point d'indice sur 3 ans, individualisation des rémunérations avec comme seule solution le recours aux heures supplémentaires, prélèvements obligatoires accrus avec l'augmentation du taux de cotisation des fonctionnaires pour la retraite (un jour par mois à terme !), etc...

La politique salariale dans la fonction publique est injuste et inégalitaire.

Nos carrières sont dévalorisées : La perte de pouvoir d'achat du point d'indice représente près de 1 % par an depuis plus de vingt ans, aucune mesure n'est envisagée pour procéder à un rattrapage.

Les **enseignants sont particulièrement touchés** : ils sont moins bien payés que les cadres du privé et du public. En 2008 par exemple, le salaire net mensuel moyen était de 2423 euros pour les enseignants contre 3707 pour les cadres de la fonction publiques hors enseignement et 4083 pour les cadres du privé !

Pour protester contre cette politique salariale, les organisations syndicales de la fonction publique CFTI, CFTC, CGC, CGT, FSU, Solidaires et UNSA ont décidé d'une journée d'action le mardi 31 mai.

Une **pétition unitaire** est en ligne : [Signez](#) là massivement.

Dans l'**Yonne**, l'intersyndicale s'est réunie le 16 mai à Auxerre pour décider de l'action sur les salaires du 31 mai.

Il a été décidé :

– **rassemblement mardi 31 mai à 12h place Cadet Roussel à Auxerre** puis délégation des responsables syndicaux à la Préfecture à 12h30

– signature de la pétition sur place

Un préavis de grève a été déposé au niveau national par la FSU afin de couvrir toutes les initiatives locales.